

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires
<b>Herausgeber:</b>	Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte
<b>Band:</b>	97 (1955)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	Avortements chez le porc, dus au bacille du rouget
<b>Autor:</b>	Charles, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-591894">https://doi.org/10.5169/seals-591894</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- Novel E. Richesse en bactéries de quelques échantillons d'eau du lac Léman prélevés en profondeur.  
Rev. d'Hydrologie 9, No 1/2.
- Penard E. 1891 Les Pérnidiniacées du Léman.  
Bull. Soc. Bot. de Genève 6.
- 1899 Les Rhizopodes de la faune profonde du lac Léman.  
Rev. suisse de Zool. 7, 1.
- 1901 Notes complémentaires sur les Rhizopodes du Léman.  
Rev. suisse de Zool. 9, 225.
- Du Plessis-Gouret 1885 Essai sur la faune profonde des lacs de Suisse.  
Mem. Soc. Helv. des Sc. Nat.
- Roux J. 1900 Note sur les Infusoires Ciliés du lac Léman.  
Rev. suisse de Zool. 8, 457.
- Reverdin L. 1919 Etude phytoplanctonique, expérimentale et descriptive des eaux du lac de Genève.  
Arch. Sc. Phys. et Nat. 5e période 1. 403 (ou 302?).
- Roszkowski W. 1914 Contribution à l'étude des Limnées du lac Léman.  
Rev. suisse de Zool. 22, 457.
- Sarasin E. 1902 Histoire de la théorie des seiches.  
Verh. der S.H.S.-N. 3-30.
- Vivier P. 1947 Remarques sur l'aménagement piscicole des deux grands lacs subalpins Léman et Constance.  
Pêcheur et Chasseur suisses No 4, 105.
- Yung E. 1899 Des variations quantitatives du Plancton dans le lac Léman (1. mémoire).  
Arch. Sc. phys. et Nat. 8, 344.
- 1902 Des variations quantitatives du Plancton dans le lac Léman (2. mémoire).  
Arch. Sc. Phys. et Nat. 14, 119.
- 1917 Les Cladocères du lac de Genève.  
Arch. Sc. Phys. et Nat. 43, 252.

## Avortements chez le porc, dus au bacille du rouget

par J. Charles, vétérinaire, Orbe

Chez un éleveur du canton de Vaud, trois truies avortent à quelques temps d'intervalle, sans avoir présenté de symptôme particulier de rouget ou de maladie septicémique (28 juin, 25 juillet et 17 novembre 1954).

Les avortements se produisent environ 15 jours avant terme et n'ont pas eu de suite particulière pour les truies, sauf la première qui a péri trois semaines après l'avortement.

Un foetus de 25 cm (dernier avortement), envoyé à l'Institut Galli-Valerio avec les enveloppes foetales, est analysé. L'examen microscopique, ainsi que l'inoculation au cobaye, permettent d'écartier une infection brucellique.

Par contre, sur les enveloppes foetales, sur le foetus et dans les organes internes de celui-ci, on trouve, à part une légère flore banale secondaire, de très nombreux fins bâtonnets Gram-positifs ayant les caractères morphologiques du bacille du rouget.

Par culture, on retrouve le même germe, sous forme de colonies petites et lisses, en gouttes de rosée, de 1 à 2 mm de diamètre.

Wyssmann [6] rappelle que le bacille du rouget du porc peut passer de la mère malade au foetus. Il signale un cas où l'infection de porcelets a été démontré, avec lésion particulière de la peau et des organes.

Nos femelles n'étant aucunement malades de rouget avant l'avortement, il était nécessaire d'étudier le cas plus à fond. En effet, il fallait faire la preuve que, dans le cas présent, nous avions bien affaire au bacille rouget et non à une autre infection générale ou des voies génitales.

Morphologiquement, le germe isolé pouvait être rapporté:

1. au rouget du porc (*Erysipelothrix rhusiopathiae*);
2. au bacille pyogène (*Corynebacterium pyogenes*);
3. à une *Listeria* (*Listeria monocytogenes*).

Nous savions au moins que les deux derniers germes cités peuvent être rendus responsables d'avortements chez les animaux domestiques. En effet, *C. pyogenes* est la cause de 4,8 à 6 % des avortements chez le bovin [2, 3].

*Listeria*, d'autre part, est cause d'avortements chez le mouton et le bovin et a été rencontré chez des jeunes porcelets [4, 5].

### Etude du germe isolé (Dr G. Bouvier, Lausanne)

Il s'agit de bâtonnets fins, Gram-positifs, de 0,5 à 1-2  $\mu$  de longueur, présentant une légère mobilité, aérobiose, se développant sur milieux ordinaires. Sur gélose, les colonies sont fines, en gouttes de rosée, lisses, transparentes, de 1-2 mm de diamètre et déjà visibles après 24 heures à + 37° C.

En bouillon ordinaire: trouble homogène.

Notre souche (No 67224) ne noircit pas un milieu au sous-acétate de plomb. Généralement, le bacille du rouget noircit ce milieu, alors que *Listeria* reste sans effet.

Repiqué sur sérum coagulé, on obtient de fines colonies en gouttes de rosée, sans lyse ou liquéfaction quelconque du milieu. Il ne s'agit donc pas d'une souche de *Corynebacterium pyogenes* qui possède un pouvoir protéolytique intense.

*Pouvoir pathogène de la souche 67224*: par voie intrapéritonéale, à la dose de 0,5 cc de culture en bouillon de 24 heures, la souris est tuée en 2-3 jours.

5 cc par voie intrapéritonéale tuent le lapin en 6 jours; 3 cc injectés au cobaye par la même voie restent sans effet. *Listeria* tue généralement le cobaye en 3-4 jours, mais certains animaux peuvent néanmoins résister à cette inoculation.

L'instillation conjonctivale au lapin ou au cobaye ne déclenche pas de conjonctivite purulente suivie de kératite, comme c'est le cas avec une souche de *Listeria*.

Le pigeon est sensible à notre souche, puisqu'il meurt en 2 jours après inoculation intrapéritonéale de 3 cc de culture.

Notons que *Listeria* n'est pas pathogène pour le pigeon [1] alors que le bacille du rouget tue régulièrement cet animal.

Le sérum anti-rouget protège la souris contre une infection intrapéritonéale de la souche 67224 à dose régulièrement mortelle pour les animaux témoins.

*Détermination de la souche 67224*. Malgré la mobilité légère et bien que notre souche ne noircisse pas un milieu au sous-acétate de plomb, nous avons affaire à un bacille du rouget vrai. L'épreuve sérologique et la pathogénité pour le pigeon le prouvent suffisamment.

### Discussion

Comment expliquer des avortements chez des truies et la présence du bacille du rouget sur les enveloppes foetales et dans les organes de foetus en l'absence de toute affection aiguë chez la mère?

Nous savons que le rouget a été constaté chez 5 porcs de la même exploitation avant les avortements (22 juin 1954). A ce moment, tous les porcs ont reçu du sérum anti-rouget à titre curatif et aucun nouveau cas de rouget aigu n'est apparu depuis.

Il n'est pas impossible pourtant que les femelles qui ont avorté par la suite aient fait un rouget inapparent. On sait que le bacille du rouget peut se localiser sur divers territoires et se traduire alors par des lésions nécrotiques ou inflammatoires [1].

Nous devons penser ici à une localisation dans le tractus génital. Cette infection chronique locale n'a pas empêché la gestation ultérieure.

Puis, pour une cause que nous ignorons, il y a eu pullulation du bacille du rouget sur les enveloppes foetales et dans les foetus, avec nécrose et début de momification.

L'avortement alors était fatal.

Signalons enfin que d'autres truies sont actuellement normalement portantes.

### Résumé

Avortements chez des porcs, sans complication, dus à une infection chronique par *Erysipelothonix rhusiopathiae*.

### Zusammenfassung

Der Verfasser beschreibt Abort bei drei Schweinen, wobei als Ursache Rotlauf, *Erysipelothonix rhusiopathiae*, festgestellt wurde, ohne daß die Tiere Anzeichen von Rotlauf zeigten.

### Riassunto

L'autore descrive l'aborto in 3 suini nei quali la causa è stata l'*Erysipelothonix rhusiopathiae* del mal rossino, senza che gli animali avessero presentato dei segni clinici di tale malattia.

### Summary

A description of 3 cases of abortion in swine. *Erysipelothonix rhusiopathiae* was detected, but symptoms of erysipelas were missing.

### Bibliographie

- [1] Basset J.: Quelques maladies infectieuses. Vigot, Paris 1946. – [2] Hess E.: Tierärztl. Umschau 1954, 9, 419. – [3] Hess E. und Brunner J.: Schw. Archiv f. Thk. 1949, 91, 285. – [4] Linsert H.: Monatsh. f. Vet. Med. 1954, 9, 445. – [5] Vallee A.: Ann. Institut Pasteur 1952, 83, 832. – [6] Wyssmann E.: Schw. Archiv f. Thk. 1940, 83, 428.